



Titre à Finalité Professionnelle Formateur aux Métiers de l'Éducation et de la Sécurité Routières

PUBLIC : Enseignants de la Conduite et de la Sécurité Routière souhaitant développer leurs compétences en tant que formateur d'enseignants de la conduite.

PREREQUIS :

- ✓ Être titulaire du BEPECASER ou du TP ECSR
- ✓ Avoir une autorisation d'enseigner en cours de validité
- ✓ Avoir au minimum 1607 heures d'expérience professionnelle en tant qu'enseignant de la conduite et de la sécurité routière au cours des 5 dernières années
- ✓ Réussir les tests de positionnement

DUREE et MODALITES : Présentiel
1099 heures en OF + 140 heures stage en entreprise + 9 heures d'examen
Effectif : entre 6 et 12 participants

LIEU DE FORMATION : Montpellier
(26, rue du Docteur Pezet – 34090 Montpellier)

METHODES et MOYENS PEDAGOGIQUES :

Alternance d'apports théoriques, de mise en pratique et vérifications des compétences acquises/en cours d'acquisition : QCM, exposé, étude de cas, mise en situation, mise en place d'atelier sur des thématiques spécifiques, audit de leçon.

Malette pédagogique contenant des outils pédagogiques, partage de documents sur le drive, simulateur double commande

FORMATEURS : Titulaire du BAFM, du FMESR ou d'un diplôme de niveau 6 (selon la compétence visée) et justifiant d'une expérience professionnelle

DISPOSITIF DE SUIVI : feuille d'émargement, livret de suivi, compte rendu du tuteur pour la période de stage en entreprise, certificat de réalisation, attestation de fin de formation.

VALIDATION :

- ✓ Attestation de blocs de compétences
- ✓ TFP FMESR (RNCP 39726)

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Un entretien individuel vous est proposé afin de définir ensemble les moyens nécessaires à la faisabilité de votre projet de formation.

TARIF : Nous consulter

Délai d'accès : nous consulter (1 session/an)

CONTEXTE : Le formateur aux métiers de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière assure la formation aux métiers de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière en formation initiale et continue.

CONTENU DE LA FORMATION :

Bloc de compétence 1 : Conception de l'ingénierie de formation et pédagogique appliquée au domaine de l'éducation routière

- Définir des objectifs de formation répondant aux besoins du commanditaire et du public visé, en tenant compte de la réglementation en vigueur et des règles d'accessibilité
- Construire un programme de formation en définissant des objectifs pédagogiques et en individualisant les modalités d'apprentissage pour atteindre les objectifs de la formation, dans le respect de la réglementation en vigueur et en tenant compte des règles d'accessibilité
- Concevoir des supports pédagogiques, en s'appuyant sur les théories des apprentissages et en tenant compte des règles d'accessibilité pour les adapter au public visé
- Animer et coanimer les formations, en tenant compte des caractéristiques du groupe et des situations de handicap, par une approche favorisant l'engagement et la motivation des apprenants et en tenant compte de leurs acquis, pour s'assurer d'atteindre les objectifs pédagogiques fixés
- Analyser les effets de la formation, en s'appuyant sur différentes modalités d'évaluation des acquis des apprenants et





en collectant leurs appréciations du dispositif, pour évaluer sa pertinence dans une visée d'amélioration

- Apporter un appui méthodologique et pédagogique aux intervenants dans une situation de formation à la conduite ou de sensibilisation à la sécurité routière, afin de contribuer à la cohérence des formations déployées et au respect du cahier des charges initial

Bloc de compétence 2 : Déploiement de l'offre de formation initiale et continue appliquée au domaine de l'éducation routière

- Etablir une relation client pérenne, en hiérarchisant ses besoins et attentes, en élaborant un argumentaire de vente en relation avec ses projets, en mobilisant les techniques de communication adaptées et en assurant un suivi de son expérience client, afin de lui proposer des prestations visant sa satisfaction et sa fidélisation
- Développer et animer un réseau de professionnels, en définissant les stratégies de communication adaptées et en favorisant l'implication des acteurs, afin de le pérenniser
- Développer une méthode de réponse aux appels d'offres, en tenant compte des règles des marchés publics et privés et de la réglementation en vigueur, pour concevoir des réponses pertinentes et cohérentes au regard des offres diffusées
- Rechercher et exploiter toutes sources d'information, en mobilisant les technologies de l'information et de la communication afin d'identifier les nouveautés sectorielles, pédagogiques ou réglementaires contribuant à l'amélioration continue de l'offre de formation initiale et continue de la structure

Bloc de compétence 3 : Gestion et coordination d'actions appliquées au domaine de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière

- Gérer les ressources et moyens logistiques, administratifs et humains

nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité en tenant compte des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise

- Evaluer et positionner les candidats, en tenant compte du cadre et des enjeux des formations visées, en s'appuyant sur les outils adaptés, avant l'entrée en formation afin de les sélectionner conformément aux exigences réglementaires, qualité et en tenant compte des règles d'accessibilité
- Traiter l'insatisfaction de la clientèle, en identifiant sa source par des techniques de questionnements et de reformulation, en proposant une éventuelle solution de remédiation ou en orientant vers l'interlocuteur adapté, pour désamorcer l'émergence d'un conflit
- Désamorcer l'émergence des situations conflictuelles au sein de l'équipe pédagogique, en identifiant leurs sources et en proposant une éventuelle solution de remédiation ou en orientant vers l'interlocuteur adapté, afin de tendre vers un climat de travail serein

DEBOUCHES et SUITE DE PARCOURS :

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- ✓ Les établissements privés d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière
- ✓ Les établissements associatifs d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière
- ✓ Les centres de sensibilisation à la sécurité routière
- ✓ Les centres préparant au métier de responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39726/>

Enregistrement de la certification : 31.10.24
Date d'échéance de l'enregistrement : 31.10.29
Validation par bloc de compétence : oui
Formacode : 31817/31812/31895
Code NSF : 312/333/333t – ROME : K.C.I.1
Code RNCP : 39726

